



REGISTRE JOURNAL DE COORDINATION

Article 4532-12

N° 88 du 02/05/2024

VISITE D'INSPECTION COMMUNE





TABLE DES MATIERES

1.	TI	RAVAUX ET MODES OPERATOIRES	4
	1.1	Travaux réalisés en propre	4
	1.2	Matériel prévisionnel	4
	1.3	Matériaux :	
	1.4	Travaux sous-traités :	4
	1.5	Prestations:	
2	. A	CCES / INSTALLATIONS / SECOURS	
	2.1	Dispositions d'exploitation	5
	2.2	Accès au(x) poste(s)	5
	2.3	Installation de chantier	5
	2.4	Procédures de secours	6
3	. Pl	REVENTION DES RISQUES	7
4		ARMONISATION PPSPS POINTS PARTICULIERS	
5	. D	OCUMENTS A PRESENTER	10
6	. V	ISAS	11





DIFFUSION DU DOCUMENT

MOA
MOE
TITULAIRE

COMPTE RENDU D'INSPECTION COMMUNE

Entreprise: TPT GARANDEAU FRERES

Rôle: Transport d'agrégats d'enrobés depuis la centrale mobile

Adresse: Lieu-dit Champblanc 16370 VAL DE COGNAC

Représentant: Tanguy CHAUVIERE LE DRIAN

♦ Tél: 06.85.52.20.75

Mail: tanguy.chauviere@groupegarandeau.com

Durée prévisionnelle: 2 mois

Effectif mini: 10
Effectif maxi: 30

Horaires de travail: 7h00 à 20h00

Coordonnées sur le chantier :

- ♦ A10 PK399 à 435 Sens 1 et 2
- ♦ Fonction:
- ♦ Tél:
- ♦ Mail:

Documents à disposition

PGC Indice: D

PPSPS: Oui

Plan d'installation de chantier: Oui

Personnel féminin dans l'équipe : Non

Personnel détaché: Non





1. TRAVAUX ET MODES OPERATOIRES

1.1 <u>Travaux réalisés en propre</u>

Transport d'agrégats d'enrobés depuis la plateforme

1.2 <u>Matériel prévisionnel</u>

Semi

1.3 <u>Matériaux :</u>

Agrégats d'enrobés

1.4 <u>Travaux sous-traités :</u>

Prestations sous-traitées

Non

Entreprises définies à ce jour

1.5 Prestations:

Prestataires prévisionnels

Le personnel doit être accueilli





2. ACCES / INSTALLATIONS / SECOURS

2.1 <u>Dispositions d'exploitation</u>

Les interventions se déroulent en milieu autoroutier en service.

Accès à la zone de travaux depuis la section courante : fournir un DESC pour le chantier

Sous neutralisation :

L'insertion se fera depuis la porte d'entrée matérialisée par double cônes et fanions au début de balisage en amont ou aval de l'atelier,

> A confirmer avec l'exploitant avant de venir sur le site.

Les sorties s'effectueront en bout de balisage priorité étant donnée aux usagers de l'autoroute et aux véhicules entrants.

Équipements des véhicules : Tous les véhicules seront obligatoirement équipés de gyrophare posé sur le toit, visible de l'avant et de l'arrière du véhicule, en particulier pour les véhicules poids lourds.

Rappel du FRGS: le gyrophare doit être visible à 360°.

Les camions devront obligatoirement disposer de feux de recul et d'un avertisseur sonore en parfait état de fonctionnement et produisant un éclairage suffisant pour les manœuvres de recul.

Circulation dans les balisages :

Dans un balisage cônes : circulation avec gyrophare allumé,

Dans un balisage par SMV ou fermeture : circulation avec gyrophare éteint,

Arrêt du gyrophare lors de stationnement, quel que soit le type de balisage.

Accès de chantier dans les balisages :

Dans les accès aménagés par double cônes et fanions

Il est formellement interdit d'aller à pied sur les voies circulées de l'autoroute, bretelles

2.2 <u>Accès au(x) poste(s)</u>

L'accès aux zones de travaux passent obligatoirement par un accueil préalable (fiche d'accueil encadrant / salarié + remise du livret d'accueil de l'Ets.

Chaque intervenant à préalablement reçu la formation APTE'Va et est informé des mesures de sécurité applicables au chantier.

2.3 Installation de chantier

Un WC provisoire sera mis à disposition du personnel au droit des travaux.

Maintien en état de propreté permanent (COVID, se référer aux dernières instructions réglementaires) et dissocier les sanitaires pour le personnel féminin.





2.4 <u>Procédures de secours</u>

La mise en place des PRS sera formalisée par le titulaire de l'opération.

Les consignes de secours doivent être affichées au droit des postes de travaux et dupliquées autant que nécessaire. Chaque équipe doit avoir connaissance des dispositions particulières qui y sont décrites.

Sur chaque poste de travail, doit être présent à minima un Sauveteur Secouriste du Travail facilement identifiable.

> préciser dans le PPSPS leur identité et leur mode de reconnaissance.

Rappel en cas d'accident

En cas d'accident de personne ayant un impact sur la circulation : Appeler le Poste Central d'Exploitation (PCE Urgences) : PC sécurité ASF de Niort - 05 49 32 54 01

puis appeler le 18 ou le 112

En cas d'accident sans impact sur la circulation :

Appeler directement les secours au **2** 18 ou 112 et prévenir ensuite le PCE au numéro indiquer cidessus

Personnes à prévenir en cas d'accident

Sébastien GOURSOLLE - Chef de projet

Mail: sebastien.goursolle@vinci-autoroutes.com - Tél: 06 58 61 21 66

Xavier RIVIERE - Responsable Pôle Chaussées et Terrassements

Mail: xavier.riviere@vinci-autoroutes.com - Tél: 06 07 61 98 57

Sophie BANIEL - Responsable Sécurité DOIO

Mail: sophie.baniel@vinci-autoroutes.com - Tél: 07 64 36 95 68





3. PREVENTION DES RISQUES

Les risques ci-dessous sont à prendre en considération par l'entreprise dans la rédaction de son PPSPS selon leur destination : risques propres (P), risques importés (I), risques exportés (E).

Risque	Р	1	Е	Mesures de prévention
Heurt, choc, collision,				Respect des FRGS,
écrasement = circulation				Être APTE'VA,
				Plan de circulation à remettre aux salariés
	Z-			Communication avec les équipes des Ets sous-traitantes et Prestataires du titulaire
		920		Être accueilli par le chargé sécurité du groupement,
				Circulation au pas dans la zone balisée des travaux et lors des entrées dans le site.
				Communication avec les équipes en place,
				Limitation de vitesse lors de entrées et dans les neutralisations,
	À	No.	3	Matérialiser les zones de travail, « check up complet » des engins à réaliser à l'accueil sécurité avant intervention et venue sur site,
	-833	531		Dissocier les zones de travail et les zones d'évolution des engins,
				Baliser les zones où des charges risquent de tomber ou de rouler,
				Mettre en place des plots autour d'un véhicule en chargement et déchargement,
				Baliser et signaler les zones de circulation des flux d'engins et de piétons,
				Organiser le chantier de façon à réduire les risques de collision (plan de circulation clair et accessible, consignes de circulation, bonne visibilité, signaler les dangers et les consignes : panneaux)
		'n		Organiser le chantier de façon à limiter la présence simultanée (temps et espace) d'engins et de piétons,
		3300		Prévoir des zones de stationnement sécurisées
		10-i-		Mettre à disposition de tous un plan de circulation.
				Définir une zone d'interdiction des piétons,
				Formaliser une zone « point phone ».
Mary and the last				Définir un chargé de manœuvre
Troubles				EPI adapté,
musculosquelettiques				Organiser les taches de façon à éviter les travaux qui demandent de nombreuses manutentions ou des efforts violents ou répétés avec les membres,
				S'échauffer avant un travail physique





Risque	Р	I	Е	Mesures de prévention
Chute de hauteur				Utiliser les 3 points d'appui pour monter et descendre des engins.
				Utilisation d'échelle interdite comme poste de travail,
				Utiliser les 3 points d'appui pour monter et descendre des engins.
		والص		Prendre des mesures de protection collective
				Utilisation de Pirl (échelle interdite), si pas d'autre possibilité (sinon Plate) et
				- conformes,
				- fixation en pied et en tête,
	Silvery.	-430	6,00	- vérifiées.
				Monter les échafaudages par du personnel formé et le vérifier les éléments journalièrement.
				Avoir un anémomètre à disposition lors de l'utilisation de nacelle PEMP.
application of the second				Renforcer / sécuriser les zones de caillebottis les zones de caniveaux existants
Chute d'objet				Délimitation des zones de travail
west Salating	À	Was a		Les travaux par superposition de tâches sont strictement interdits,
	-68	531		Personne dans l'emprise l'atelier de coupe,
				Définir une zone d'interdiction des piétons sous les charges
Chute de plain-pied				Rangement permanent du chantier et nettoyage des postes de travail,
				Protéger les zones de travail
				Eclairer correctement les zones de travail, les zones de la base vie
	18			Sécurisation des passages et des cheminements piétons
Explosion, incendie, brûlure				Prévoir une zone de fumage,
		19		Moyens d'extinction en place à proximité
	1			Fiches de données de sécurité au niveau du poste de travail EPI
		100		adapté spécifique non inflammable Extincteurs à proximité des postes à
	N	ANN		point chaud
			N.E	Respect des conditions de stockage
Assourdissement / bruit				EPI adapté.
/				Bruits des véhicules de la section courante et de la centrale de fabrication.
	3.5			Limitation de la propagation du bruit / protection collective
				Choix du matériel approprié afin de réduire le bruit (VLE).
		100		





Risque	Р	I	Е	Mesures de prévention
Blessures térébrantes				EPI adapté.
(limailles, échardes)				
susceptibles d'engendrer				
un état inflammatoire		- Miles		
handicapant		N. Y.		
Ambiances thermiques				£
Insolation, froid			Sac	Être toujours à vue et ouïe.
		1100		Adapter les horaires de travail,
St				Evaluation des risques.
Coactivité				Coactivité avec l'Ets sous-traitante
	1			Coactivité possible avec l'entreprise ASF
Electrocution /électrisation				Vérifier régulièrement le matériel, les prises et les rallonges et mettre au rebut les équipements détériorés ou non conformes
463			100	Mettre le groupe électrogène à l'extérieur dans un endroit bien ventilé
		A		Protéger par un différentiel 30 mA tous les circuits maintenus sous tension sur le chantier
				Travailler sous consignation
Biologiques				Prendre les mesures nécessaires contre le Covid 19
Toxicologie, CMR				EPI adapté.
Amiante / pb / bois /				FDS sur chantier des peintures / solvants
fluides frigorigènes /				Travaux rejetant de la poussière de silice
hydrocarbures / silice				
vibrations				Utiliser des outils équipés de dispositifs anti-vibratiles
				Utiliser des engins équipés d'amortisseurs de vibrations efficaces
Chute d'engins /				Baliser les zones d'évolution des engins
renversement		Th/s-		Se renseigner de la zone de manœuvre
		AND		Ne pas utiliser de téléphone pendant les manœuvres
			W.	Avoir les VGP a jour
Substances Psychoactives				Recherche consommation problématique
inhalation Asphyxie				Équipements de protection individuelle adaptés.
	E#1			Utilisation des Groupes électrogènes hors espaces confinés
	Sept.			Epi contre la fumée de bitume et de la poussière de silice
				Prevention dans les entretiens de cuves
		0.00		





Risque	Р	-1	Е	Mesures de prévention
Projections				EPI adapté.
				Mesures de préventions collectives prioritaire sur les mesures de protections individuelles.
	a see that	والمنا		Protection des zones de chargement afin d'éviter les projections de gravats sur les voies circulées et les personnes.
				Délimitation des zones de travail et protection contre les éventuelles
				projections en contrebas des ouvrages
Chute de charge - levage				Aucun survol ou levage sous le personnel,
			(A)	Superposition de tâche interdite,
				Attendre et se conformer aux ordres du responsable de la circulation et du balisage avant d'effectuer toutes manœuvres.
Ecrasement / empalement				Port des EPI
/ happement	i i i i i	100		Sensibiliser le personnel aux risques d'empalement.
				Éviter la présence d'éléments saillants à proximité des zones de circulation / travail.
Coupure / piqure / morsure				EPI adapté
Ornithose, leptospirose,				EPI adapté
zoonose				Analyse des risques lié aux fientes des chauves-souris / volatiles
Risques psychosociaux				Assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.
				Evaluation des risques et démarche globale de prévention notamment COVID19.

4. HARMONISATION PPSPS POINTS PARTICULIERS

5. DOCUMENTS A PRESENTER

Autorisation de conduite des chauffeurs - CT/Mines des camions





6. VISAS

Le 02/05/2024

Le Maître d'ouvrage : ASF DOIO

Xavier RIVIERE

Le Coordonnateur SPS : Caare Ingénierie

Paul-Henry LAVISSE

CAARE INGENIERIE

24140 EYRAVID CREMPLE MAURENS P: +33(0)6 78 73 51 73 - +3 (0) 59 84 69 43 Siret: 901 911 164-00019 - APE 71.12B

Henry LAVISSE

L'entreprise : TPT GARANDEAU FRERES

Tanguy CHAUVIERE LE DRIAN